

Dispensé de timbrage

Centre Courrier de Malakoff



P
Déposé le
06-04-16

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



BULLETIN N° 70 - NOUVELLE SÉRIE - AVRIL 2016 - PRIX : 1 €

DÉCLARATION DE L'ACCA

La France doit s'engager pour la reconnaissance de la RASD (République Arabe Sahraouie démocratique)

Après avoir mené une guerre d'indépendance contre le Maroc qui a occupé le Sahara occidental en novembre 1975, le Front Polisario a accepté en 1991 un cessez-le-feu sous l'égide des Nations unies qui devait se prolonger rapidement par un référendum d'autodétermination. Ce référendum n'a toujours pas eu lieu.

Tout en menant la lutte armée de 1975 à 1991, le peuple sahraoui a créé le 27 février 1976 la République Sahraouie Démocratique (RASD) qui est devenue membre de l'Union africaine en 1984. Reconnue par plus de quatre-vingts pays dans le monde, la RASD n'est toujours pas membre de l'ONU bien qu'aucun pays dans le monde ne reconnaisse la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

1976-2016, quarante ans après la création de la RASD, la situation est particulièrement dramatique au Sahara occidental occupé par le Maroc : répression des manifestations, disparitions, tortures dans les commissariats et les prisons, arrestations arbitraires et procès avec de lourdes condamnations de militants politiques sahraouis et marocains, expulsions de journalistes et de délégations d'observateurs étrangers...

Actuellement, des dizaines de militants sahraouis sont incarcérés ou en liberté provisoire en

attente de jugement. Ils sont vingt-deux, pour la plupart défenseurs des droits de l'homme, à être détenus depuis novembre 2010 à la prison de Salé suite au démantèlement violent du "camp de protestation" de Gdeim Izik. Alors que ce sont tous des civils qui réclamaient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, ils ont été condamnés le 17 février 2013 par un tribunal militaire à de lourdes peines de prison, allant de vingt ans à la prison à vie.

L'ACCA dénonce la complicité du gouvernement français avec le pouvoir marocain qui bafoue impunément le droit international. Apportant son soutien total à la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance, l'ACCA demande au gouvernement français de faire pression sur le Maroc pour qu'il libère les prisonniers politiques sahraouis et s'engage dans la mise en œuvre du référendum d'autodétermination qui permettra au peuple sahraoui de décider librement de son avenir.

En ce 40^e anniversaire de la création de la RASD, le gouvernement français pourrait contribuer utilement à la solution du conflit en s'engageant sur la voie de la reconnaissance de la RASD.

Paris, le 22 février 2016



**Soutien de l'ACCA
aux treize prisonniers politiques sahraouis
en grève de la faim illimitée
depuis le 1^{er} mars
à la prison de Rabat-Salé au Maroc**

Ces militants sahraouis pour le droit à l'autodétermination de leur peuple sont incarcérés depuis cinq ans et demi (novembre 2010), après avoir été condamnés le 17 février 2013, à de très lourdes peines (de vingt ans jusqu'à perpétuité) par un tribunal militaire, même si ce sont tous des civils.

Ils exigent l'annulation de ce procès d'autant plus inique que la loi marocaine interdit désormais la comparution de civils devant un tribunal militaire.

Ils réclament leur libération ou au moins un nouveau jugement devant un tribunal civil. L'état de santé des grévistes de la faim se détériorent : ils ont perdu huit kilos ou plus. Le 21 mars, deux d'entre eux ont dû être transférés à l'hôpital : Sidi Ahmed Lemjayid, ne pouvant plus marcher, et Mohamed Bachir Boutinguiza, tombé dans le coma. Le 22 mars, Cheikh Banga a été transporté d'urgence à l'hôpital.

Les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme ont été alertées, des appels urgents aux autorités marocaines ont été lancés sans réponse à ce jour.

Il ne nous reste plus qu'à intervenir auprès des autorités françaises pour qu'elles fassent pression sur leurs homologues marocains, avec l'aide des médias et du grand public en France.

C'est l'objet de notre déclaration publiée en page 1.

Mobilisons-nous face aux choix de la diplomatie française et de l'Union européenne !

*Une quinzaine anticoloniale
2016 de dénonciation des guerres
et d'expression de la solidarité
avec les peuples en lutte,
ainsi qu'avec les victimes des
guerres et des politiques colo-
niales actuelles : réfugiés poli-
tiques et économiques.*

Dès l'ouverture de la Quinzaine anticoloniale 2016, le vendredi 26 février à l'Espace Niemeyer, est rappelé l'engagement du Parti communiste français contre le colonialisme, les violences et les humiliations des peuples. Lydia Samarbakhsh, responsable du secteur international du PCF, réaffirme le soutien aux luttes des Sahraouis, des Kurdes et des Palestiniens. Sont dénoncées les orientations actuelles de la diplomatie française dont le soutien indéfectible apporté par le gouvernement français au roi du Maroc dans sa répression du mouvement d'indépendance sahraoui.

Cette soirée d'ouverture de la Quinzaine anticoloniale a célébré en présence de Jamal Zakari, représentant de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en Europe, les quarante ans de la création de la RASD, tout en déplorant que depuis 1992, le gouvernement marocain s'emploie à différer le référendum reconnaissant le droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sah-

raoui. Ainsi, à l'annonce de la visite dans les campements sahraouis et les territoires libérés, du secrétaire d'État aux Nations unies, le roi du Maroc s'est précipité en France afin que le représentant français au sein du Conseil national de sécurité freine par tous les moyens l'organisation du référendum d'autodétermination.

Ces relations étroites entretenues par le gouvernement français avec les despotes, tout en donnant des leçons de démocratie, ont été condamnées de façon répétée pendant la Quinzaine anticoloniale 2016 qui a pointé la politique africaine du gouvernement français contribuant à la prorogation au pouvoir de présidents dictateurs. Denis Sassou Nguesso a ainsi fêté le 20 mars 2016 sa réélection à la présidence de la République du Congo qu'il dirige depuis 1997, après une nouvelle campagne électorale entachée de fraudes. Dix-neuf ans d'exercice du pouvoir, score dépassé par Idriss Deby, président depuis 1990 au Tchad, et plus encore par Paul Biya en place au Cameroun depuis 1982.

Autre zone d'ambiguïtés, la politique étrangère de la France au Proche-Orient que la soirée du vendredi 18 mars programmée par l'ACCA a illustré dans toute son ampleur. Le gouvernement français cautionne le Qatar et l'Arabie Saoudite, les États financeurs du terrorisme, tout en prétendant l'éradiquer. Avec le reste de l'Europe, le gouvernement français a confié au président Erdogan, moyennant finances et accélération du processus d'entrée dans l'Europe, la gestion des arrivées de migrants. Cette délégation de pouvoirs ne souffre aucune restriction malgré la politique du président turc de répression des forces démocrati-

ques et les massacres de Kurdes en Turquie, et les bombardements visant autant les forces kurdes que les combattants de l'État islamique en Syrie !

Enfin, le choix du gouvernement français de faire la guerre ici et là, quitte à ce que se multiplient les foyers djihadistes, ce choix qui nous est présenté comme inéluctable. Ministres, président de la République, martèlent à l'instar de George Bush lançant l'offensive en Afghanistan aux lendemains du 11 septembre, qu'il faut faire la guerre au terrorisme, prolongeant l'état d'urgence, multipliant les interventions militaires après le Mali, la Syrie, bientôt la Libye ? Les

services de renseignements et les forces spéciales sont déjà sur place. Le samedi 19 mars, une cinquantaine d'associations ont appelé à manifester autour du refus de la guerre, du colonialisme et du racisme. Les 25 et 26 mars, à l'Espace Niemeyer, un hommage a été rendu au cinéaste René Vautier, le "petit Breton à la caméra rouge" qui, comme Henri Alleg, avait prêté serment à leurs idées de jeunesse et n'en a pas dévié. Ils n'ont eu de cesse de dénoncer les mécanismes du colonialisme et de faire exister la possibilité de fonctionner autrement en redonnant tout son sens à l'humain.

Alban Liechti

HOMMAGE AUX FEMMES

Charlotte Kaldor, une vie militante aux côtés de son époux Pierre



Décédée le 2 février 2016 dans sa centième année, Charlotte Kaldor, née Szladowski, avait rejoint très jeune le PCF, animant la Chorale populaire de Paris. Dans la Résistance elle organisera un réseau d'évasion qui, le 8 novembre 1943, réussira à faire sortir de la prison de

Chalons-sur-Marne, son époux Pierre Kaldor, emprisonné pour ses activités militantes. Pierre Kaldor reprend son combat au sein du Front national judiciaire dirigé par Joe Nordmann puis, après la fin de la guerre, il sera dès 1949 l'avocat des membres du Rassemblement démocratique africain. Il défendra ensuite les militants anticoloniaux à Madagascar, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, mais aussi en Algérie et en Afrique du Sud. Charlotte Kaldor travaillera à *La Défense*, le journal du Secours populaire français, puis à *Économie et politique* avant d'animer dans les années 70 un comité de lutte contre les discriminations professionnelles pour raison politique en RFA. Julien Lauprêtre, président du Secours populaire a salué « une grande dame passionnée de culture et de musique qui affichait une intelligence et un courage admirable ». Elle repose à côté de son époux au cimetière de Neuilly, après avoir ensemble mené toute leur vie un combat contre le racisme, pour la paix et la solidarité.



André Espi, militant de toujours

1^{RE} PARTIE

Des années 30 en Algérie jusqu'au Front populaire

J'ai vu le jour à Bab-el-Oued, un quartier populaire d'Alger, en 1924, d'une mère française elle-même née en Algérie, son père et son grand-père y avait eux aussi grandi. Mon père, né en 1896 à Jijona en Espagne, était arrivé à 18 ou 19 ans pendant la Première guerre mondiale, fuyant la misère et cherchant à gagner sa vie. Agés de 7, 10 et 12 ans, lui et ses frères allaient vider les mines autour de Madrid. Il a fréquenté l'école quand c'était possible, apprenant à lire et à écrire par petits morceaux. Ils sont des milliers d'Espagnols à avoir quitté l'Espagne pour s'installer en Algérie aux côtés des Français. L'Algérie se caractérise dès la première partie du XIX^e siècle comme étant une colonie de peuplement (11 % de population européenne sur les 9 millions d'habitants en 1950). En Algérie mon père taillait les vignes et vendangeait ; il formait une équipe et louait ses services dans les campagnes. Il a ensuite travaillé chez Ripoll, une grande entreprise de fabrication de meubles où il est devenu contremaître jusqu'à la crise de 1934. Licencié, il a retrouvé du travail à Hussein Dey à 15 kilomètres d'Alger comme coupeur de douves, des tonneaux en chêne de 50, 100 et même 200 litres qui

étaient acheminés en France remplis de vin.

En 1936, le travail est un petit peu revenu, mon père est alors retourné dans son usine de fabrication de meubles, en tant que contremaître. Nous habitions alors à côté de la section du Parti communiste de Bab-el-Oued ; j'ai ainsi rencontré Bouali Taleb qui était plombier et m'avait expliqué qu'il était là pour défendre la classe ouvrière parce qu'il était ouvrier et que le Parti communiste était le seul parti qui la défende. Il m'avait proposé de rencontrer Roland Rhaïs, journaliste à *Alger Républicain*, qui portait une grande barbe comme Karl Marx. Je l'ai revu des années après quand nous étions détenus à Lodi, il fut d'ailleurs le dernier à sortir du camp. Dès 1936 je me suis intéressé à ce qui se passait en Espagne ; comme mon père était Espagnol, il avait des cousins qui combattaient dans les rangs des Républicains. Nous échangeons des courriers et demandions des nouvelles et quand il y a eu la Retirada, l'exode des réfugiés espagnols en

1939, nous avons accueilli des cousins, un couple avec un enfant à la maison, dans nos 20 m² après les avoir sortis des camps.

A 12 ans j'ai commencé, à la demande de Roland Rhaïs, à vendre *Mon Camarade* qui est le journal pour la jeunesse ayant précédé *Pif*. Dans *Mon camarade*, nous pouvions suivre tout ce qui se passait pendant la guerre d'Espagne, il y avait aussi des dessinateurs de BD extraordinaires dont Gotlib. J'ai assisté à la même époque au discours de Joseph Parès lors du Congrès du Parti communiste algérien en tant que délégué des Pionniers. À l'image des pionniers de France, j'avais créé l'Amicale des enfants de Bab-el-Oued un an auparavant. Nous étions une cinquantaine d'enfants, garçons et filles, dont la future Josette Audin, portant des foulards vert bouteille qui dansions les danses folkloriques apprises dans les auberges de jeunesse. Nous faisions ensemble du théâtre et nous interprétions en chorale des chants communistes et des chan-



sons de la guerre d'Espagne, dans les fêtes du journal *La lutte sociale*.

C'était une époque où ça bouillait à Alger. Mon père m'avait amené sur ses épaules pour voir les défilés du Front populaire qui rassemblaient beaucoup de monde, principalement des Européens, qui seuls travaillaient dans les industries. Les rares Arabes étaient manœuvres, à proportion d'un manœuvre pour deux cents ouvriers, ils n'étaient pas très nombreux dans les usines. Ils vivaient misérablement dans les villes et plus encore dans les campagnes, sans même avoir les moyens de se vêtir ; c'est ce qui m'a rendu communiste, toute cette pauvreté révoltante ! Les enfants étaient cireurs de bottes ! Pendant le Front populaire, les revendications étaient les mêmes qu'en France : les 40 heures, les congés payés et du travail pour tous. Dans l'un des défilés, j'ai vu mon ancien instituteur et son épouse, directrice de l'école primaire. Quand le Front populaire est passé, les petits colons avec quelques hectares de terres l'ont intégré car grâce à l'Office des vins et à l'Office des blés, ils vendaient à de meilleurs prix et voyaient s'améliorer leurs revenus. Toute la population a connu une meilleure situation après 1936.

De 1936 jusqu'à 1940, je suis resté chez les Pionniers jusqu'à ce que j'entre aux Jeunesses communistes. Le journal *Mon camarade* a cessé d'être diffusé en 1940 quand le PCF a été interdit, ainsi que ses publications.

(Suite dans Agir n° 71 : De la période des Jeunesses communistes à la guerre d'Algérie.)

**Roxana/André Espi/
Josette Lendi**



« Berta vit, son combat continue. »

Berta Caceres, (1973-2016), responsable hondurienne du mouvement indigène COPINH (Conseil civique des Organisations populaires et indigènes du Honduras), a été assassinée le jeudi 3 mars 2016 à son domicile de la Esperanza, Honduras.

Depuis le coup d'État du 28 juin 2009, plus de trente journalistes ont payé de leur vie leur travail d'information. Les avocats, les responsables des mouvements sociaux et indigènes sont devenus des cibles. Les auteurs des assassinats agissent en toute impunité dans un pays affichant le plus fort taux de criminalité au monde (onze victimes de meurtre chaque jour en octobre 2015, taux d'homicide de 91,6 pour 100 000 habitants dans ce pays d'Amérique centrale de huit millions d'habitants ; à titre de comparaison la France comptait moins de 1000 homicides par an en 2014 à rapporter à plus de 60 millions d'habitants). La politique répressive du gouvernement de Juan Orlando Hernandez n'entrave en rien l'action des gangs se livrant au trafic de drogue et d'armes. Les grands propriétaires font régner leur loi, le recours à des milices privées est habituel pour protéger les grandes exploitations terriennes du Bas Aguan et dissuader toute tentative de contestation sociale des travailleurs agricoles. Comme en Colombie, avec l'assassinat le 28 février 2016 de la leader indigène Maricela Tombe à Playa Rica, les responsables sociaux, dont Berta Caceres sont

menacés, poursuivis en justice, voire assassinés : quatre-vingts militants écologistes ont été tués au Honduras en 2015. Le jeudi 3 mars 2016, Berta Caceres a ajouté son nom à cette longue liste. Après avoir lutté contre les entreprises de déforestation, la cofondatrice de la COPINH s'opposait à la construction du barrage hydroélectrique d'Agua Zarca. Son action sans relâche lui avait valu d'être arrêtée et emprisonnée à plusieurs reprises mais elle avait réussi en mobilisant la population Lenca à arracher la suspension du projet de barrage. Ce vaste ouvrage menaçait de les priver d'eau et les condamnait à abandonner leurs terres. Cette victoire de Berta Caceres faisait obstacle aux projets d'exploitation minière de Desarrollos Energéticos reposant sur une alimentation massive en eau assurée par le barrage. En 2013, deux membres de la résistance du peuple Lenca avaient déjà été abattus par les militaires. En ce début mars 2016, la lutte pour préserver la vie des populations a coûté la vie à la fondatrice de la COPINH à la veille de son 43^e anniversaire mais les membres de la COPINH et le peuple Lenca restent mobilisés : « Berta vit, son combat continue. »

Berta Caceres avait été récompensée en 2015 par le prix Goldman de l'Environnement qui, depuis 1989, est décerné à celles et ceux qui mènent des luttes environnementales.

Roxana
El Otro Correo

Hommage à Claude Voisin



De gauche à droite : le 2^e Waldek Rochet, Pcf, puis Serge Magnien, Léandre Letocart, Marcel Cassan, Emile Laurensot, Claude Voisin, Pierre Guyot, six soldats du refus, et Etienne Fajon, Pcf. Réception officielle au siège du Pcf, 44, rue Lepelletier à Paris.

Une plaque à la mémoire de Claude Voisin, soldat du refus.

Plusieurs dizaines de personnes se sont réunies, samedi 23 janvier, au funérarium du Père-Lachaise, pour l'apposition d'une plaque à la mémoire de Claude Voisin, l'un des soldats français qui avaient refusé de porter les armes contre le peuple algérien. Son ami de toujours, son camarade Maurice Jakubowicz, retraça la vie de ce militant communiste, héros modeste, mais à la fermeté politique et au courage immenses. Nicole Babatz, qui a tant fait pour la réussite de cette initiative, en a rappelé la genèse. Prirent ensuite la parole, Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français, qui déjà lors de la guerre d'Algérie fut le principal animateur des campagnes de défense de ces soldats du refus, puis Alban Liehti, qui avait dès juillet 1956 montré le chemin. Belle cérémonie d'hommages, mais également manifestation d'internationalisme, en ces temps d'état d'urgence...

Alain Ruscio

*(Mardi 26 janvier 2016,
L'Humanité)*

Procès à Alger le 22 juillet 1958, condamné à deux ans de prison.

Fils de déportés dans les camps hitlériens, ouvrier métallurgiste, Claude faisait partie de ces jeunes qui ont eu 20 ans dans la deuxième moitié des années 1950 quand a commencé la guerre d'Algérie en 1954. Il a vécu son enfance et sa jeunesse à Ménilmontant dans une famille très pauvre. C'est dans ce quartier populaire de Paris aux traditions révolutionnaires toujours vivaces qu'il devient communiste.

Appelé au service militaire en 1957 il ne conçoit pas, compte tenu de ses idées comme un certain nombre de militants de la Jeunesse communiste, de combattre ceux qui luttent pour l'indépendance de leur pays. Dans une lettre envoyée au président de la République, il expliquait que, ne refusant pas d'effectuer son service militaire, il rejetait par contre l'idée de combattre le peuple algérien, car, précisait-il, « ma conscience ne peut accepter de faire une guerre contraire aux intérêts de la France ».

Versé contre son gré dans un commando, il refusera de porter les armes. Contraint, malgré

tout, à participer à des opérations militaires, c'est sans arme, sous le feu, qu'il se portera au secours d'un camarade blessé.

Au tribunal il déclarera que son geste était humanitaire et qu'il aurait agi de même à l'égard d'un Algérien.

Le 22 juillet 1958, il fut condamné à deux ans de prison, effectués en Algérie et en France dans les prisons de Nîmes, Toulouse et Tulle. De retour à la vie civile, il reprendra son activité militante au sein du Parti communiste et exercera diverses responsabilités, en particulier celle d'assurer l'accueil de la sécurité lors des manifestations.

Au sein de l'ACCA il prolongera également l'action de sa jeunesse pour la liberté des peuples.

Les trop dures épreuves que lui ont réservé la vie et la maladie auront eu raison de lui à 56 ans. On ne peut plus le voir errer dans Colombes, la ville où il était venu habiter. De très nombreux amis étaient présents le jour de ses obsèques et ont été très touchés d'entendre *l'Internationale*.

Pour toutes ces raisons, nous avons tenu aujourd'hui en rénovant la plaque commémorative, que son action ne soit pas oubliée par la jeunesse d'aujourd'hui. Et nous remercions tous ceux qui ont passé du temps et ont aidé financièrement à cette réalisation.

Aujourd'hui nous tenons à associer tous les soldats qui se sont opposés de cette façon à la guerre d'Algérie et en particulier ceux d'entre eux qui sont aussi décédés.

Minute de silence.

Alban Liehti

Paroles de réfugiés

recueillies par Boké Touré, étudiante en sociologie,
et Nicole Babatz, entre décembre 2015 et mars 2016

D., immigré sénégalais de 41 ans, a voyagé plus de deux mois après avoir quitté le Sénégal le 28 octobre 2014 pour des raisons économiques avant d'arriver en France le 7 janvier 2015. Il a traversé la Libye et voyagé par la mer pour atteindre l'Italie. D., aîné d'une famille de douze personnes à sa charge, est hébergé actuellement dans un foyer à Paris par l'un de ses copains qui est lui-même hébergé par un autre migrant. Ils sont huit dans une chambre. Il souffre de ne pas avoir de travail pour subvenir aux besoins de sa famille restée au Sénégal. Sa rencontre avec le groupe PADAMOQ lui permet d'envisager l'avenir avec sérénité parce que selon lui, les connaissances avec des personnes à l'extérieur du foyer, sont très importantes.

Cela fait un moment que vous êtes arrivé, est-ce que vous pouvez m'expliquer comment les choses se sont passées pour vous ?

J'étais au Sénégal, je faisais du commerce, de l'élevage de bœufs, vaches, de chevaux. J'étais aussi boulanger. J'étais aussi un commerçant sur les marchés hebdomadaires. J'allais de marché en marché vendre mes marchandises dans les villages de Tambacounda.

Combien aviez-vous d'animaux au total ?

Une vingtaine. Cela vient de l'héritage que mon père nous a laissé.

Comment vous est venue l'idée d'immigrer ?

Je vois les immigrés de la France, des USA, de l'Italie qui viennent et qui construisent. Bon, toi qui te débrouilles, tu ne peux pas le faire (*construire une maison*). Avec le commerce souvent tu es en faillite, souvent tu gagnes.

C'est pas garanti. Donc, j'ai voulu laisser tout ça pour immigrer en Europe.

Avez-vous des parents qui ont déjà immigré en Europe et qui ont investi au village ?

Non, je n'ai pas de parents en Europe. Je suis le premier. J'ai pris l'initiative de venir de moi-même parce que j'ai une grande famille à nourrir (*Son téléphone sonne, on lui avait annoncé le décès de son oncle la veille*). Il me parle : tu vois Boké, on veut que j'envoie de l'argent pour qu'ils puissent accueillir les étrangers qui se déplaceront pour les funérailles. Ils ne peuvent pas comprendre que je ne travaille pas ici. Pour eux lorsque tu arrives, tu trouves du boulot et tu as de l'argent. C'est compliqué, hein. Je leur ai dit que je viens d'arriver donc c'est un peu compliqué pour moi. C'est compliqué... Je dors mal, j'ai la tête qui chauffe. Ils pensent que j'ai l'argent mais ils ne peuvent pas comprendre ce qui se passe ici. C'est difficile de trouver du travail.

Comment avez-vous fait pour réunir les fonds et immigrer ?

Comme je faisais du commerce, j'avais un peu d'argent et j'ai demandé aux cousins de m'aider pour mon projet de voyage. Je suis passé par plusieurs pays parce que je n'avais les moyens de constituer un dossier évident pour le visa.

Votre parcours, pouvez-vous le décrire ?

De Bohegaine qui est à 100 km de Tamba, tu prends le bus jusqu'à la frontière du Mali/Bamako. Ensuite Bamako-Agadez, toujours le bus. J'ai commencé à être torturé à partir de Bamako... même à Diboli, à la frontière du Sénégal. Une fois arrivé au Mali, tu paies de l'argent à chaque arrêt de police pour les contrôles. Je paie soit 15 000 ou

20 000 CFA (25 ou 35 €) ou soit on t'arrête et tu passes un séjour avec eux. À la frontière du Burkina et du Niger, on a payé chacun 50 000 CFA (80 €). À chaque frontière, tu paies. Arrivés au Niger, on passe par le Sahara.

Le "on", c'est vous et qui d'autres ?

On était nombreux. C'est au cours du chemin qu'on se retrouve et on fait le chemin ensemble. On a fait une semaine pour traverser le Sahara. Il y a des gens qui nous arnaquent au cours de la traversée. Ils nous prennent de l'argent soit 200 000 CFA (300 €) en disant qu'ils vont nous aider à arriver en Libye... mais rien. Ils disparaissent. En Libye, il y a des bandits qui nous attrapent pour nous garder. On était nombreux, il y avait des Maliens, des Sénégalais, des Ivoiriens, voilà.

Ce sont qui, les bandits ? Dans quelle ville de la Libye ?

C'est à Sabhah. Ceux qui gardent, ce sont des civils mais qui ont des fusils. Y a des gens qui nous indexent à chaque fois. Et ils nous arrêtent pour prendre notre argent. C'est là le voyage de risque (*rîre*). Il y a des gens qui nous ont kidnappés. Ils nous gardent et ils veulent qu'on appelle nos proches pour payer la rançon sinon ils nous gardent ou ils disent qu'ils vont nous tuer. C'est là que j'ai téléphoné aux amis pour leur expliquer l'affaire et s'ils ne m'aident pas, ils ne vont pas me relâcher. Dans la cellule où j'étais, il avait plusieurs migrants qui étaient dans la cellule parce que leurs parents n'ont pas de l'argent pour les libérer. Moi, j'ai eu la chance. J'ai contacté des cousins qui sont au Sénégal qui m'ont envoyé de l'argent. D'autres m'ont envoyé à manger et à boire, sinon je mourais.

Pendant combien de jours avez-vous été emprisonné en Libye ?

J'ai été emprisonné pendant une semaine. Je mangeais une fois par jour. Et c'est nous-mêmes qui préparions notre repas. Ils disent que si ta famille n'apporte pas l'argent

pour te libérer, tu restes là pendant des années. J'ai trouvé des gens qui disent avoir fait une année parce qu'ils n'ont pas eu quelqu'un pour payer l'argent que les bandits demandent. Ils n'ont pas eu les moyens pour donner de l'argent et sortir.

Combien avez-vous payé comme rançon pour votre libération ?

J'ai payé 200 000 CFA (300 €). C'est à Sabhah qu'ils nous ont arrêtés. Donc, mes proches envoient de l'argent par Western Union. Moi, je n'avais pas de papier, de passeport. Donc, je donne le nom d'un autre frère sénégalais que j'ai rencontré sur la route et c'est lui qui allait retirer l'argent pour moi. Et ensuite, j'ai donné aux rebelles pour ma libération.

Et après... ?

Lorsqu'ils nous ont libérés, il y a des gens qui nous emmènent à Tripoli. C'est des transporteurs qui conduisent des gros camions ou des gens qui ont des 4x4 qui nous ont envoyés à Tripoli.

Et là, combien avez-vous payé ?

C'est en dinars qu'on a payé. C'est l'équivalent de 150 € je pense. Ils doublent en fait le transport. Ils nous surchargent dans le camion. Ils nous superposent. Mais avec l'argent, ils paient les policiers sur la route sinon ces policiers risquent de nous faire descendre. Le

chauffeur est notre négociateur en route sinon on risque de ne pas passer les frontières pour sortir.

De Tripoli, comment avez-vous fait par la suite ?

C'est à Tripoli qu'on a pris le bateau pour aller en Italie. Ils nous ont mis dans des bateaux gonflables. On était 105 personnes.

Combien de jours, pour la traversée ?

On a mis trois jours et la quatrième journée, on est arrivés en Italie. Et c'est à Sicilia qu'on a débarqué. Le problème, c'est que j'ai eu de la chance parce que je ne sais pas nager. Donc, au moindre souci, je mourais. Il y a quatre cents personnes qui se sont noyées (*il secoue la tête*). Ils nous ont séparés par groupes, arrivés à Tripoli. Il y avait quatre groupes. Les premiers à prendre l'eau ont tous péri. Nous, on était les derniers. Les trois premiers groupes, les gens se sont noyés. Les bateaux contenaient trois cents à quatre cents personnes. Nous, on était les derniers à prendre l'eau.

En Sicile comment les choses se sont passées ?

Là-bas, j'ai prévenu des copains en France de mon arrivée en Italie. Après, ils m'ont envoyé de l'argent pour que je vienne en France.

Est-ce que vous pouvez donner plus de détails ? Et lorsque vous

dites « copains », qui est-ce ? Un frère, un proche... ?

Non, c'est des oncles, des frères sénégalais qui viennent du même village que moi. Avec qui j'étais en contact même quand j'étais au pays. Je n'ai pas de parents proches ici comme quelqu'un de ma famille.

Est-ce que vous avez eu des difficultés en Sicile ?

Lorsqu'on est arrivés en Italie, on a été très bien accueillis. On nous a donné des vêtements, des chaussures, à manger, ils ont été très gentils. J'ai fait un mois là-bas. Ce sont des associations qui nous ont accueillis. Tout ça c'est bien mais je me suis dit que je ne vais pas vivre comme cela... avec des dons. J'ai fait signe encore à mes copains qui m'ont envoyé de l'argent. J'ai pris le bus.

Est-ce que ce sont les mêmes copains à qui vous demandez de l'argent à chaque fois ?

Non, c'est des personnes différentes mais j'ai demandé aussi deux fois à d'autres personnes. C'est des copains de France qui m'ont aidé cette fois-ci. J'ai pris le bus de Sicile jusqu'à Corton et de Corton à Campo. De Campo à Milan et je suis rentré à Nice. Et de Nice, gare de Lyon (*rire*). J'ai retenu tout ça.

(Le parcours en France dans Agir n° 71.)

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

MARDI 12 AVRIL 2016 À 19 H

au siège du MRAP, 43, boulevard Magenta, métro Gare-de-l'Est ou Jacques-Bonsergent.

Ciné-débat «Sahara occidental, la dernière colonie d'Afrique».

Projection de *République en exil*, film documentaire de Cheikh Djemaï tourné dans les camps de réfugiés sahraouis.

Débat avec Cheikh Djemaï, Jean-Paul Le Marec, du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme au Sahara occidental, et Bachir Moutik, militant sahraoui.

MERCREDI 13 AVRIL 2016 À 19 H

au bar-restaurant « Le lieu dit », 6, rue Sorbier, métro Ménilmontant ou Gambetta

Réunion-débat «Haro sur Schengen, la crise des migrants»

Avec Benoit Bréville, rédacteur en chef adjoint au *Monde diplomatique* et auteur de l'article «Haro sur Schengen» publié en janvier 2016.

De nombreux adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 2016. Nous pensons que c'est un oubli. Nous vous rappelons que ce règlement est indispensable à la vie de notre association pour continuer notre combat anticolonialiste.

Merci de penser à votre mise à jour. Vous avez aussi la possibilité d'abonner un de vos proches aux quatre numéros d'*Agir* pour 4 €.

Jean-Pierre Baudier